

La maison romane au temps de Viollet-le-Duc

Thierry Le Roy

Au moment où on reparle du musée de Saint-Antonin et de la maison romane qui en fait partie, il nous a semblé intéressant de revenir sur l'histoire de la restauration de celle-ci par Viollet-le-Duc, au milieu du XIXe siècle.

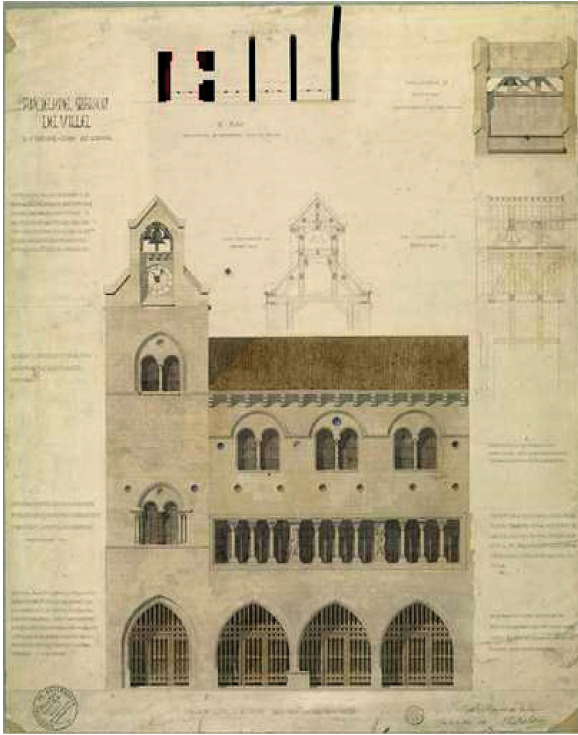
Cette histoire a été très complètement étudiée et documentée, en particulier par les travaux d'Anne-Christine Bardinet-Caulliez, publiés en 1973 par la société d'archéologie et d'histoire du Tarn-et-Garonne /1, fondés sur l'exploitation des archives privées des

descendants de Viollet-le-Duc et de l'architecte de Montauban qui fut son collaborateur (Lebrun, puis Olivier), et sur celles du Centre de Recherche des Monuments Historiques. On trouve une fresque plus générale dans l'inventaire général établi en 1986 par Maurice Scelles /2.

Nous avons choisi de montrer ci-après des vues sur les projets successifs auxquels cette



Eugène Trutat, Ancien hôtel de ville de Saint-Antonin



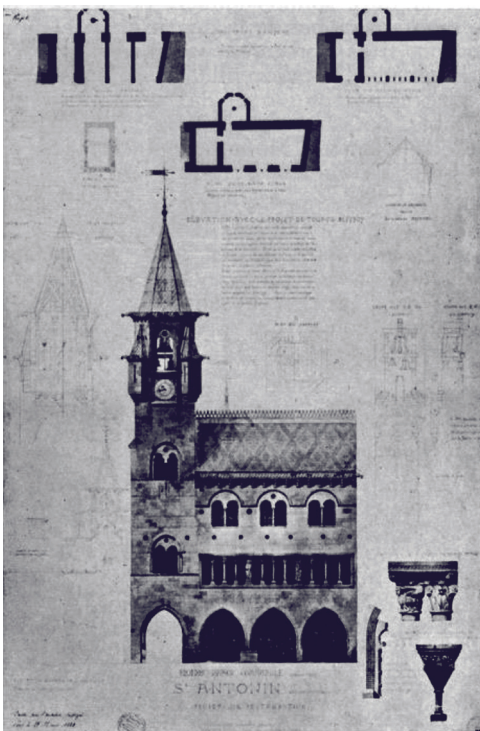
Dessin par Viollet-le-Duc de son premier projet (1843) -
 (source: Dessins édités par Armand Guérinet)

restauration a donné lieu, entre et 1850, notamment à partir des dessins et des écrits de Viollet-le-Duc tels que publiés en (?) par Armand Guérinet (1er et 2e projets) /3, et de trois relevés de l'Inventaire général faisant ressortir les parties finalement modifiées de la maison romane, et d'une photo que la société archéologique du Tarn-et-Garonne a fait exécuter en 1860 par Eugène Trutat /4.

Cette histoire laisse au lecteur plusieurs impressions fortes.

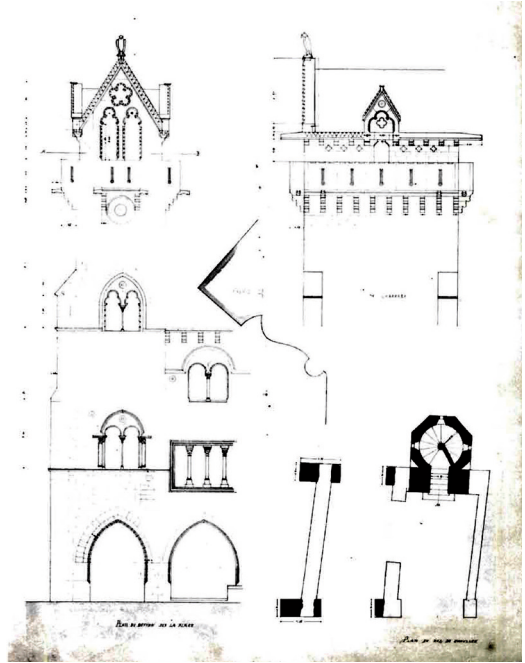
D'abord, celle de l'enthousiasme du découvreur, Viollet-le-Duc, venu en 1862 de Gaillac « en carriole à cheval, sous l'averse », devant « une ancienne façade d'un monument civil de la fin du XIIe siècle que les habitants appellent l'ancienne maison de ville ». Il en a fait tout de suite une description précise et élogieuse dans un premier rapport à la Commission Nationale des Monuments Historiques (CNMH) : « la construction de tout le monument est traitée avec soin, faite de pierres très dures; la sculpture est d'une finesse et d'une précision remarquables; tous les profils sont d'un excellent style et taillés en perfection. Des cuvettes émaillées, incrustées dans la pierre, ornaient certaines parties de la façade... ». « Nous ne possédons plus en France d'édifice de ce genre (hôtel de ville antérieur à la fin du XVe siècle), écrit-il dans son dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVe siècles, sauf celui de Saint-Antonin ». Il sut faire partager

Dessin par Viollet-le-Duc de son deuxième projet (1844) - (source: idem)



cet enthousiasme à la CNMH, en particulier à Prosper Mérimée, qu'il fit venir à deux reprises (1845 et 1850) sur le site.

Ensuite, c'est le début de l'histoire des monuments historiques, de leur administration, de ses commissions, avec leurs hésitations et leurs audaces. La CNMH a examiné, en 1843 et 1844, les trois projets présentés ci-après, qu'elle n'a pas retenus (« manque de caractère », ou trop gothique...); elle a approuvé finalement dans l'urgence l'engagement des travaux de restauration, et sur des plans qui se sont achevés en cours de chantier pour ce qui concerne le nouveau beffroi (1850). On constate que, dans une certaine mesure, le chantier a guidé le projet (par exemple, la destruction de la maison Pagès, mitoyenne au sud, remplacée par des contreforts; ou le choix d'une galerie à colonnes sous la toiture du beffroi).



*Dessins de Viollet-le-Duc, publiés par
Armand Guérinet, Paris*

Ces hésitations se combinent avec une grande audace, que Viollet-le-Duc a su faire partager. On sent un véritable intérêt pour la façade est, et une constante exigence de respect, dans la conception du projet comme dans la conduite des travaux, pour la partie médiévale de l'édifice (« Il faut démolir le beffroi actuel – une construction du XVIII^e siècle – jusqu'à raz des constructions anciennes sans toucher à celles-ci »). Mais cela n'a pas préservé le mur arrière, jugé d'intérêt lui, secondaire, en raison de son état. Et, comme le relève Maurice Scelles, « le problème était fort différent pour la tourelle d'escalier, mais surtout pour le beffroi, pour lesquels l'absence de toute indication sur l'état médiéval impliquait une création d'architecte ». Dans son premier projet, Viollet-le-Duc « prenait en compte la nécessité de conserver l'horloge et la volonté de la commune d'affecter l'édifice à la justice de paix ». La CNMH a de-

mandé à l'architecte d'élever sur l'édifice un signal correspondant davantage à l'hypothèse d'un hôtel de ville du XII^e siècle, telle que Viollet-le-Duc lui-même devait le présenter en 1863 dans son Dictionnaire.

(1) Anne-Christine Bardinet-Caulliez, *La restauration de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin par Viollet-le-Duc*, Bulletin de la SAHTG 1973, p 9 à 25, consultable sur notre site Internet

(2) *Inventaire fondamental établi en 1986, 1988 pour la région Midi-Pyrénées par Maurice Scelles* (consultable sur notre site Internet, et au service du patrimoine à Caylus)

(3) Dessins de Viollet-le-Duc, publiés par Armand Guérinet, Paris

(4) Eugène Trutat, *Ancien hôtel de ville de Saint-Antonin*, Bulletin de la société archéologique du Tarn-et-Garonne, 1876, T 4, p 158 à 164, consultable sur le site BNF Gallica

Cette part des constructions neuves, qui devait être rendue visible par les matériaux employés (grandes pierres de taille), et la liberté ainsi prise, ont valu à Viollet-le-Duc un meilleur accueil des contemporains (les félicitations de Mérimée pour sa « *belle restauration* ») que de la postérité, qui a pu parler, à propos de ce beffroi, « *d'un siècle empêtré dans ses prétentions archéologiques* ».

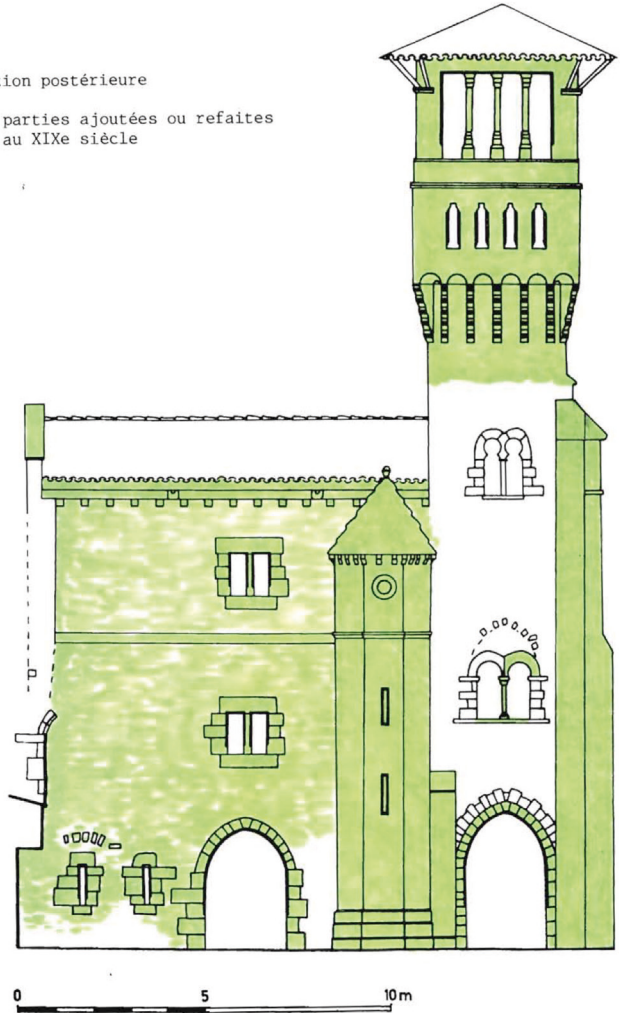
Enfin, relevons que cette restauration n'allait pas sans hésitations, aussi, sur l'interprétation archéologique. L'exemple le plus connu en est la sculpture montrant l'empereur Justinien et son code. Jusqu'au travail épigraphique de Léon de Pressouyre en

PL.XVI

La restauration de Viollet-le-Duc
sur fond : relevé Inventaire Midi-Pyr.
P. ROQUES

Élévation postérieure

■ parties ajoutées ou refaites
au XIXe siècle



Accédez aux documents :

http://patrimoines.midipyrenees.fr/index.php?id=369¬ice=IA00065532&tx_patrimoineearch_pi1%5Bstate%5D=detail_simple&tx_patrimoineearch_pi1%5Bniveau_detail%5D=N3

Texte de Mme Bardinet in *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne* (1973) :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb344300069/>
Bibliothèque nationale de France

1971 (voir le bulletin de la SAHTG de 1986), on y avait d'abord vu, Viollet-le-Duc le premier, « *une figure représentant Moïse* », ou Charlemagne, ou encore un contemporain du monument. ■

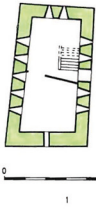
Thierry Le Roy

■ [Le Roy, Thierry] [maison romane]
[Viollet-le-Duc, Eugène] [Trutat, Eugène]

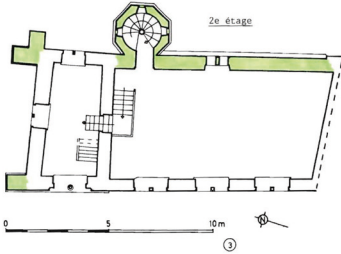
Pl. XVIII

La restauration de Viollet-le-Duc
sur fond : Relevé Inventaire Midi-Pyr.
P. ROQUES

Plan des 2e et 3e étages
■ parties ajoutées ou refaites au
XIXe siècle



3e étage, beffroi



2e étage

Extrait de :

Dessins de Viollet-Le-Duc

Publiés par Armand GUERINET, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS (sai).

(de la table des matières :)

Ancienne Maison de Ville de Saint-Antonin

64.- Plan, à 0m01 p.m. - Élévation. - Face latérale du beffroi neuf. - Coupe transversale. - Coupe longitudinale, à 0m02 p.m.

1853.- Aquarelle.

A partir de la ligne de niveau X on propose de construire un beffroi pour placer l'horloge et les cloches. Ce beffroi devra remplacer une tour fort massive bâtie dans le siècle dernier, laquelle est en mauvais état et écrase les constructions inférieures. Aujourd'hui l'horloge est placée dans cette fenêtre; la colonne a été supprimée. La colonne en bronze qui soutient la double arcade de la fenêtre a été enlevée pendant la Révolution; on propose de la remplacer. Les piles A et B, écrasées sous le poids du beffroi bâti dans le siècle dernier sur le sommet de l'ancienne tour, ont besoin d'être consolidées; on propose pour arriver à ce résultat d'une manière sûre : d'augmenter l'épaisseur des murs sous l'arcade et de soutenir la voûte par un arc doubleau intérieur. On propose d'installer la Justice de Paix au 1er étage, à la place de l'école qui s'y trouve actuellement. Au-dessus seraient placées les archives fort curieuses de la ville: - la suppression d'une devanture de boutique qui masque cette dernière ogive et l'établissement de grilles en bois sur toute la façade.

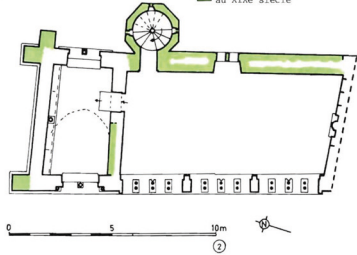
*Ecrits de Viollet-le-Duc sur ces deux projets
(source: CRMH)*

Pl. XVII

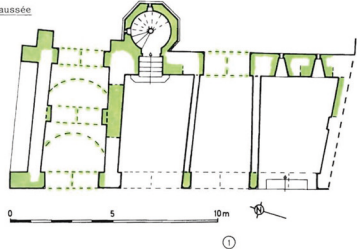
La restauration de Viollet-le-Duc
sur fond : Relevé Inventaire Midi-Pyr.
P. ROQUES

Plans du rez-de-chaussée et du 1er étage
■ parties ajoutées ou refaites
au XIXe siècle

1er étage



Rez-de-chaussée



*Parties ajoutées ou refaites au XIXe
siècle (source: inventaire patrimoine
Midi-Quercy)*

65. - Plans, avec projet d'escalier (1), du rez-de-chaussée (2), du 1er étage (3), du 2e étage (4), de projet de tour du beffroi, à 0m01 p. m.

Élévation avec le projet de tour du beffroi.

Élévation du côté de l'escalier.

Coupe sur A B de la nouvelle tour du beffroi.

Coupe de la charpente neuve sur la salle des archives.

Chapiteaux de la galerie du 1er étage.

Détails de l'une des colonnes en bronze que l'on propose

de rétablir.

Restes de l'ancienne arcature de la fenêtre dans laquelle

se trouve aujourd'hui placé le cadran de l'horloge.

1844.- Aquarelle.

NOTA. - La tour du beffroi qui existe aujourd'hui présente un cube de matériaux qui excède d'un tiers au moins le cube de celle projetée ici. Donc, par la construction de ce nouveau couronnement, on soulagerait d'autant les bases de la tour qui fléchissent et se lézardent. Ainsi qu'on peut le voir sur le plan du rez-de-chaussée, on consoliderait d'ailleurs, ainsi que cela est nécessaire, les points d'appui de la tour, par un contre-mur et des arcs doubleaux intérieurs. Il faut observer qu'avant MDCCCXIII il existait une colonne en bronze soutenant la double arcature de la fenêtre du 1er étage de la tour. Il est probable qu'une colonne de même matière était placée à la fenêtre du 2e étage dans laquelle se trouve aujourd'hui l'horloge. On a cru devoir appliquer ce système de colonnes de bronze dans le couronnement projeté de la tour du beffroi.

- (1) L'escalier existant aujourd'hui n'étant qu'une échelle de meunier.
- (2) Il existe aujourd'hui dans les arcades I et II des boutiques qui appartiennent en pleine propriété aux commerçants qui y sont installés. Il faudrait rentrer en possession de ces deux magasins.
- (3) Destinée, d'après le projet, à la justice de paix. Aujourd'hui, école de garçons.
- (4) Destinée, d'après le projet, aux archives de la ville. Aujourd'hui abandonnée.